

Septembre 2025

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Innovations et stratégies d'influence sur les politiques alimentaires

Publié en août 2025 dans *Terrains & travaux*, un article de B. Soutjis (Cirad) montre comment des dispositifs techniques élaborés par des acteurs privés influencent l'action publique en matière d'alimentation. Trois exemples sont développés.

Le premier concerne l'étiquetage des OGM aux États-Unis. Il témoigne d'une stratégie proactive des industriels, qui ont anticipé une obligation d'information. Depuis les années 2000, associations de protection des consommateurs et filières agricoles s'opposaient sur la nécessité d'informer directement les consommateurs quant à la présence d'OGM. Pour peser sur l'issue réglementaire, les fédérations professionnelles ont lancé en 2014 la plateforme SmartLabel, qui permet d'accéder *via* un QR code à une base en ligne où figure cette mention (figure). En proposant une solution numérique clé en main, soutenue par le ministère de l'Agriculture, elles parviennent à orienter le débat politique. La loi fédérale de 2016, appliquée depuis 2022, impose bien une information sur la présence d'OGM, dans la forme voulue par l'industrie, c'est-à-dire une mention numérique et non un étiquetage visible sur le produit.

Présence d'OGM dans les aliments : la plateforme américaine SmartLabel



Source : *Terrains & travaux*

Le deuxième exemple concerne la controverse sur l'utilisation de conservateurs en charcuterie, en France. À partir de 2016, plusieurs entreprises lancent des gammes « sans nitrites ». À l'Assemblée nationale, des députés soutiennent ces démarches (mission parlementaire, proposition de loi). Leur argumentaire est le suivant : si une partie des industriels de l'agro-alimentaire peut se passer d'additifs, c'est qu'une évolution générale est envisageable. Ici, une initiative industrielle est transformée en ressource pour l'action politique, au bénéfice d'un objectif de santé publique.

Le troisième cas concerne l'Ademe, qui a lancé en 2021 l'Éco-score, en partenariat avec des acteurs du numérique et de la société civile (Yuka, Open Food Facts). Cet outil a concrétisé une intention politique plus ancienne, discutée depuis le Grenelle de l'environnement, et a précipité la mise en place d'une expérimentation nationale permettant, selon l'auteur, de contenir les affichages privés alternatifs qui commençaient à apparaître. Dans ce cas, la création d'un indicateur a obligé les filières à se positionner et à adapter leurs pratiques.

L'auteur rapproche ces trois exemples de la typologie de Benamouzig et Cortinas Muñoz (voir [un précédent billet](#)), qui distingue des stratégies d'influence cognitives (production de savoirs scientifiques ou techniques favorables aux industriels), politiques (représentation d'intérêts) et symboliques (amélioration de l'image des entreprises, discrédit de leurs opposants). L'article met en avant un quatrième registre, complémentaire, où des dispositifs techniques sont utilisés comme preuves de faisabilité pour orienter les choix publics.

Source : *Terrains & travaux* <https://urls.fr/d9MUAM>

Les politiques agroenvironnementales au Québec : intervenir sans s'investir

Un article, mis en ligne en juillet 2025 dans la *Revue internationale de politique comparée*, s'intéresse aux politiques agroenvironnementales du Québec. Il met en lumière une forme ambivalente de désengagement de l'État, celui-ci affichant des interventions ambitieuses sans se doter des moyens nécessaires pour les réaliser. Depuis les années 1990, le ministère de l'Agriculture a ainsi multiplié les actions pour réduire les pollutions d'origine agricole. Mais dans le même temps, il a réduit ses effectifs et externalisé ses missions. Les services de conseil, auparavant assurés par des agronomes publics, ont été transférés à des « clubs » gérés par les agriculteurs. Les activités de recherche ont été confiées à des centres financés par des partenariats public-privé qui diffusent insuffisamment les résultats utiles pour la transition. Les contrôles sur le terrain ont eux aussi été largement délégués. Les inspections liées à l'utilisation des pesticides ont baissé de moitié entre 2012 et 2015, et la réglementation sur les « bandes riveraines » (équivalentes aux zones de non-traitement françaises) est mal appliquée. L'État apparaît de moins en moins capable d'imposer des changements de pratiques.

Source : *Revue internationale de politique comparée* <https://urls.fr/XeQ4et>

La France à table. Tensions et mutations autour de notre rapport à l'alimentation

Une étude parue en juin 2025, menée par ObSoCo pour la Fondation Jean Jaurès, met en évidence une érosion du plaisir alimentaire en France. Seuls 57 % des personnes interrogées déclarent que manger est un plaisir, soit -16 points depuis 2016. Les contraintes économiques pèsent fortement. 37 % des répondants disent restreindre leurs dépenses alimentaires et un sur dix serait en situation de précarité. Le repas partagé s'efface (43 % déclarent dîner seuls, contre 29 % il y a vingt ans), et la défiance envers l'offre s'accroît (40 % estiment que la qualité des produits s'est dégradée). Si la santé devient un critère majeur, les arbitrages amèneraient à privilégier le prix, au détriment du bio ou du local. La progression des marques de distributeur et la segmentation des circuits d'achat traduisent un rapport à l'alimentation de plus en plus contraint, individualisé et polarisé.

Source : Fondation Jean-Jaurès <https://urls.fr/h-5NpB>

Convergences entre agriculteurs et ONG contre l'accord UE-Mercosur

Publié en juillet 2025 dans *Politics and Governance*, un article étudie les oppositions à l'accord commercial UE-Mercosur, à partir des interventions postées sur Twitter, en France et en Irlande (2014-2021). Deux récits dominants se distinguent : celui des agriculteurs, inquiets de la concurrence des importations de viande bovine sud-américaine, et celui des ONG environnementales, centrées sur la déforestation et le climat. Ces registres se renforcent ponctuellement. Les producteurs recourent aux arguments écologiques pour donner une légitimité morale à leurs revendications protectionnistes, tandis que les ONG reprennent le thème agricole pour ancrer leurs alertes de façon plus concrète. Mais cette convergence reste opportuniste. Les responsables politiques ajustent leurs positions en fonction des arguments les plus populaires. D'abord sensibles aux inquiétudes agricoles, ils se tournent ensuite vers les arguments climatiques, notamment après les incendies de 2019 en Amazonie. Les agriculteurs, eux, délaisent les arguments écologiques dès que la signature de l'accord ne paraît plus imminente. Les auteurs concluent que l'opposition à l'accord relève moins de coalitions durables que de convergences temporaires, où chaque acteur adopte les arguments des autres lorsqu'ils servent ses propres objectifs.

Source : *Politics and Governance* <https://urls.fr/JuFKHU>

Ramasser son bois en forêt : l'affouage et le déclin de la classe ouvrière

Un article de N. Renahy (Inrae), paru en août 2025 dans *Genèses*, s'intéresse à l'affouage, un droit d'usage permettant de couper du bois dans les forêts communales. En Franche-Comté, cette pratique a longtemps été importante pour les ouvriers. Depuis les années 2000, les volumes prélevés ont nettement chuté, sous l'effet du vieillissement des affouagistes et de la concurrence des granulés de bois pour le chauffage. Les nouvelles normes environnementales contribuent à réduire les moments collectifs (entraide, brûlage en commun) et font de l'affouage une activité plus isolée, soumise à des procédures et contrôles formalisés.

Source : *Genèses* <https://doi.org/10.3917/gen.139.0031>